

**** Ce document est utilisé par - un OD ou un ATO approuvé formation pratique ou un ATO approuvé formations théorique et pratique - pour l'inscription d'un candidat qui a déjà réussi au moins une épreuve théorique JAR sur les 5. Si cette condition de réussite n'est pas respectée, le candidat s'inscrit à un examen PART FCL voir formulaires d'inscription Réf:50 ou Réf:51 selon le cas (OD ou ATO).**

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Formulaires-AIRCREW-PART-FCL-.html>

Les coordonnées postales et téléphoniques des centres d'examens, les calendriers des sessions et les périodes d'inscription sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Calendriers-des-examens.html>

Ce formulaire correctement complété - par le candidat et le responsable de l'organisme de formation - doit être envoyé par ce dernier (adresse indiquée sur le calendrier) pendant la période d'inscription (cachet de la poste faisant foi). A défaut, il sera systématiquement retourné.

La convocation précisera le lieu et l'heure de l'examen et sera expédiée 10 jours avant la date de session de l'examen.

S'agissant d'examens uniques, toutes les épreuves seront passées dans le même centre ayant en charge le dossier.

1 – Candidat/e					complétez en MAJUSCULES (sauf l'adresse informatique/courriel)				
Nom de famille		<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Mme							
Nom d'usage									
Prénom/s									
Date de naissance		/ /		Lieu de naissance			Nationalité		
Adresse		N° Bat Rue							
		Code postal		Ville			Pays		
Courriel				Date/...../20.....					
Téléphone				Signature candidat/e					
				et pour les mineurs					
				parents ou tuteur/trice légal/e					
Inscription à la session du /..... /20.....		au centre d'examens de							
Examen : vous vous êtes déjà présenté/e à cet examen théorique		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non							
Si oui, précisez : date de la 1 ^{ère} présentation / / 20...		et <input type="checkbox"/> PPL/A <input type="checkbox"/> PPL/H <input type="checkbox"/> différentiel PPL/A <input type="checkbox"/> différentiel PPL/H							
Redevances : vous avez déjà réglé le forfait de l'examen		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non. Si non, lire & 4 Documents à joindre...							
2 – Organisme de formation / OD : sélectionnez la/les épreuves pour la/lesquelles l'élève a suivi une formation et est autorisé à composer									
Matières PPL/A PPL/H		Examen (complet) épreuve / durée		Sélection		Date de réussite si réinscription			
Réglementation		A 30 mn		<input type="checkbox"/>		A			
Connaissances générales de l'aéronef, Principes du vol		B 45 mn		<input type="checkbox"/>		B			
Performance et préparation du vol, Navigation, Météorologie, Procédures opérationnelles		C 75 mn		<input type="checkbox"/>		C			
Performance humaine et ses limites		D 20 mn		<input type="checkbox"/>		D			
Communication		E 20 mn		<input type="checkbox"/>		E			
3 - ATTESTATION de l'OD ou de l'ATO approuvé formation pratique ou de l'ATO approuvé formations théorique et pratique, pour toute inscription ou réinscription									
Nom / adresse de l'organisme de formation pur la licence visée				N° d'enregistrement de l'OD					
				N° d'ATO					
Le responsable de l'organisme ou l'instructeur responsable de la formation NOM/ Prénom				Le/la candidat/e atteste avoir suivi une formation appropriée sur les connaissances dans les matières sélectionnées ci-dessus.					
atteste que le/la candidat/e a suivi de façon complète et satisfaisante une instruction théorique sur les matières mentionnées ci-dessus et qu'il/elle est apte à se présenter aux épreuves correspondantes.				Date/...../ 20.....					
Date...../...../ 20....				Signature : candidat/e.					
Timbre de l'organisme									
Signature : Instructeur/trice									
4 - DOCUMENTS A JOINDRE POUR VALIDER VOTRE INSCRIPTION									
<ul style="list-style-type: none"> A) Le formulaire de redevances renseigné, daté et signé accompagné du règlement de la redevance correspondante ou B) l'original du justificatif d'exonération (sauf en Polynésie française). La photocopie d'une pièce d'identité récente précisant la nationalité (avec photographie). 2 enveloppes, format C5 (16,2 x 22,9 cm), affranchies au tarif en vigueur pour un poids de 100 g et auto adressées. Pour les candidats à un examen différentiel : une copie de la licence JAR FCL. La photocopie de l'attestation de recensement ou du certificat individuel de participation pour les candidats/es de nationalité française, âgés de plus de 16 et de moins de 25 ans le jour de la première épreuve. 									
Voir Articles du Code du service national									
Art. L 113-1 - Tout français âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser.									
Art. L 114-6 - Avant l'âge de vingt-cinq ans, pour être autorisée à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'Autorité publique, la personne assujettie à l'obligation de participer à la journée défense et citoyenneté doit, sauf cas de force majeure, être en règle avec cette obligation.									

L'inscription au présent examen fait l'objet d'un traitement informatisé déclaré auprès de la CNIL. Conformément à l'article 32 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, le candidat peut obtenir tout renseignement concernant la finalité du traitement et l'accès aux données le concernant en contactant le 01 69 57 74 62.



D S A C

Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile - Direction des Personnels Navigants – Pôle Examens
FORMULAIRE D'INSCRIPTION **
EXAMENS AERONAUTIQUES THEORIQUES AIRCREW PART FCL PILOTES PRIVES
en vue de l'obtention d'une licence (cochez ci-dessous la case correspondante)
 PPL/A PPL/H LAPL/A

**** Ce document est utilisé par - un OD PPLA/H ou un ATO approuvé formation pratique PPLA/H, LAPL/A – pour un candidat qui se présente pour la première fois ou qui s'est déjà présenté à une épreuve théorique JAR ou PART FCL mais n'a aucune réussite antérieure à faire valoir.**

Les coordonnées postales et téléphoniques des centres d'examens, les calendriers des sessions et les périodes d'inscription sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Calendriers-des-examens.html> - Ce formulaire correctement complété – par le candidat et le responsable de l'ATO - doit être envoyé par ce dernier (adresse indiquée sur le calendrier) pendant la période d'inscription (cachet de la poste faisant foi). A défaut, il sera systématiquement retourné.

La convocation précisera le lieu et l'heure de l'examen et sera expédiée 10 jours avant la date de la session d'examen.

S'agissant d'examens uniques, toutes les épreuves seront passées dans le même centre ayant en charge le dossier.

1 – Candidat/e		complétez en MAJUSCULES (sauf l'adresse informatique/courriel)	
Nom de famille	<input type="checkbox"/> M		
Nom d'usage	<input type="checkbox"/> Mme		
Prénom/s			
Date de naissance	/ /	Lieu de naissance	Nationalité
Adresse	N° Bat Rue		
	Code postal	Ville	Pays
Courriel			Date/...../20..... et signature candidat/e <input type="checkbox"/> et pour les mineurs/es : parents <input type="checkbox"/> ou tuteur/trice légal/e <input type="checkbox"/>
Téléphone			
Inscription à la session du/...../20..... au centre d'examens de			

La réglementation PART FCL vous permet d'obtenir des crédits de connaissances théoriques.

1 - pour info, si vous êtes déjà titulaire d'un **théorique PART** : ATPL / CPL dans la même catégorie d'aéronef vous êtes dispensé de l'examen complet.

2 - vous êtes déjà titulaire d'un **théorique PART valide** : PPL / LAPL dans une autre catégorie d'aéronef, vous êtes dispensé de l'épreuve commune.

3 - vous êtes déjà titulaire d'une **licence PART** : ATPL / CPL / PPL / LAPL dans une autre catégorie d'aéronef, vous êtes dispensé de l'épreuve commune.

Inscription : c'est votre première présentation pour l'obtention de la licence visée oui non

Si non, précisez : j'ai déjà présenté l'épreuve COMMUNE réussite échec, le

SPÉCIFIQUE réussite échec, le.....

Dans tous les cas : cochez, dans la case **Sélection du cadre 3 Epreuves, ci-dessous**, les épreuves auxquelles vous vous présentez

Redevances : vous avez déjà réglé le forfait de l'examen oui le/...../20..... non. **Si non**, lire dans le cadre 4 les **Documents à joindre...1)**

2 – ATTESTATION de l'OD ou de l'ATO approuvé uniquement pour la formation pratique, pour toute inscription ou réinscription

Nom / adresse de l'organisme de formation pour la licence visée	N° d'enregistrement de l'OD
	N° ATO

Le responsable de l'organisme de formation ou l'instructeur/trice responsable de la formation **atteste** que le/la candidat/e a suivi de manière satisfaisante les parties appropriées du cours de connaissances théoriques et qu'il/qu'elle est apte à se présenter aux épreuves correspondantes.

NOM / Prénom

3 – Epreuves		Sélectionnez la ou les épreuves pour la ou lesquelles le candidat a suivi une formation et qui l'autorise à composer	
Sélection	Épreuve	Matières	durée
<input type="checkbox"/>	COMMUNE	Réglementation – Performance humaine – Météorologie – Communications	1 h 15
<input type="checkbox"/>	SPÉCIFIQUE	Connaissance générale de l'aéronef – Principes du vol – Navigation – Performances et préparation du vol - Procédures opérationnelles	1 h 55

Date d'effet...../...../20..... **validité 12 mois** Timbre de l'organisme

Signature - instructeur/trice

3 – Le/la candidat/e atteste avoir suivi une formation appropriée sur les connaissances dans les matières sélectionnées ci-dessus.

Date/...../20.....

Signature - candidat/e

4 – DOCUMENTS A JOINDRE POUR VALIDER VOTRE INSCRIPTION

- 1) A) Le formulaire de redevances renseigné, daté et signé accompagné du règlement de la redevance correspondante ou B) l'original du justificatif d'exonération (sauf en Polynésie française).
- 2) La photocopie d'une pièce d'identité récente précisant la nationalité (avec photographie).
- 3) 2 enveloppes, format C5 (16,2 x 22,9 cm), affranchies au tarif en vigueur pour un poids de 100g et auto adressées.
- 4) Cas numéro 2 : la copie du certificat théorique valide PART FCL détenu.
- 5) Cas numéro 3 : la copie de la licence PART FCL détenue.
- 6) La photocopie de l'attestation de recensement ou du certificat individuel de participation pour les candidats/es de nationalité française, âgés de plus de 16 et de moins de 25 ans le jour de la première épreuve.

Voir Articles du Code du service national.

Art. L 113-1 - Tout français âgé de **16 ans** est tenu de se faire recenser.

Art. L 114-6 - **Avant l'âge de vingt-cinq ans**, pour être autorisée à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'Autorité publique, la personne assujettie à l'obligation de participer à la journée défense et citoyenneté doit, sauf cas de force majeure, être en règle avec cette obligation.

L'inscription au présent examen fait l'objet d'un traitement informatisé déclaré auprès de la CNIL. Conformément à l'article 32 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, le candidat peut obtenir tout renseignement concernant la finalité du traitement et l'accès aux données le concernant en contactant le 01 69 57 74 62.



D S A C

**Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile - Direction des Personnels Navigants – Pôle Examens
FORMULAIRE D'INSCRIPTION ****

**EXAMENS AERONAUTIQUES THEORIQUES AIRCREW PART FCL PILOTES PRIVES
en vue de l'obtention d'une licence (cochez ci-dessous la case correspondante)**

 PPL/A PPL/H LAPL/A

**** Ce document est utilisé par un ATO qui propose une formation (théorique et pratique) approuvée PART FCL, pour l'inscription d'un candidat qui se présente pour la 1ère fois ou qui se réinscrit après un échec à un théorique JAR ou PART ou après une réussite partielle à un théorique PART.**

Les coordonnées postales et téléphoniques des centres d'exams, les calendriers des sessions et les périodes d'inscription sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Calendriers-des-examens.html> - Ce formulaire correctement complété – par le candidat et le responsable de l'ATO - doit être envoyé par ce dernier (adresse indiquée sur le calendrier) pendant la période d'inscription (cachet de la poste faisant foi). A défaut, il sera systématiquement retourné.

La convocation précisera le lieu et l'heure de l'examen et sera expédiée 10 jours avant la date de la session d'examen.

S'agissant d'examens uniques, toutes les épreuves seront passées dans le même centre ayant en charge le dossier.

1 – Candidat/e		complétez en MAJUSCULES (sauf l'adresse informatique/courriel)	
Nom de famille	<input type="checkbox"/> M		
Nom d'usage	<input type="checkbox"/> Mme		
Prénom/s			
Date de naissance	/ /	Lieu de naissance	Nationalité
Adresse	N° Bat Rue		
	Code postal	Ville	Pays
Courriel			Date/...../20..... et signature candidat/e <input type="checkbox"/> et pour les mineurs/es : parents <input type="checkbox"/> ou tuteur/trice légal/e <input type="checkbox"/>
Téléphone			
Inscription à la session du/...../20..... au centre d'exams de			

La réglementation PART FCL vous permet d'obtenir des crédits de connaissances théoriques.

1 - pour info, si vous êtes déjà titulaire d'un **théorique PART** : ATPL / CPL dans la même catégorie d'aéronef vous êtes dispensé de l'examen complet.

2 - vous êtes déjà titulaire d'un **théorique PART valide** : PPL / LAPL dans une autre catégorie d'aéronef, vous êtes dispensé de l'épreuve commune.

3 - vous êtes déjà titulaire d'une **licence PART** : ATPL / CPL / PPL / LAPL dans une autre catégorie d'aéronef, vous êtes dispensé de l'épreuve commune.

Inscription : c'est votre première présentation pour l'obtention de la licence visée oui non

Si non, précisez : j'ai déjà présenté l'épreuve COMMUNE réussite échec, le

SPÉCIFIQUE réussite échec, le.....

Dans tous les cas : cochez, dans la case **Sélection du cadre 3 Epreuves, ci-dessous**, les épreuves auxquelles vous vous présentez

Redevances : vous avez déjà réglé le forfait de l'examen oui le/...../20..... non. **Si non**, lire dans le cadre 4 les **Documents à joindre...1)**

2 – ATO	« RECOMMANDATION » de l'ATO formateur (formation théorique + pratique approuvée PART) pour toute inscription ou toute réinscription
Nom / adresse de l'organisme de formation agréé pour la licence visée	N° d'ATO

Le responsable de l'organisme de formation ou l'instructeur/trice responsable de la formation **atteste** que le/la candidat/e a suivi de manière satisfaisante les parties appropriées du cours de connaissances théoriques et qu'il/qu'elle est apte à se présenter aux épreuves correspondantes.

NOM / Prénom

3 – Epreuves	Sélectionnez la ou les épreuves pour la ou lesquelles le candidat a suivi une formation et qui l'autorise à composer		
Sélection	Épreuve	Matières	durée
<input type="checkbox"/>	COMMUNE	Réglementation – Performance humaine – Météorologie – Communications	1 h 15
<input type="checkbox"/>	SPÉCIFIQUE	Connaissance générale de l'aéronef – Principes du vol – Navigation – Performances et préparation du vol – Procédures opérationnelles	1 h 55
Date d'effet...../...../20.....	validité 12 mois	Timbre de l'organisme	3 – Le/la candidat/e atteste avoir suivi une formation appropriée sur les connaissances dans les matières sélectionnées ci-dessus.
Signature - instructeur/trice			Date/...../20..... Signature - candidat/e

4 – DOCUMENTS A JOINDRE POUR VALIDER VOTRE INSCRIPTION

- 1) A) Le formulaire de redevances renseigné, daté et signé accompagné du règlement de la redevance correspondante ou B) l'original du justificatif d'exonération (sauf en Polynésie française).
- 2) La photocopie d'une pièce d'identité récente précisant la nationalité (avec photographie).
- 3) 2 enveloppes, format C5 (16,2 x 22,9 cm), affranchies au tarif en vigueur pour un poids de 100g et auto adressées.
- 4) Cas numéro 2 : la copie du certificat théorique valide PART FCL détenu.
- 5) Cas numéro 3 : la copie de la licence PART FCL détenue.
- 6) La photocopie de l'attestation de recensement ou du certificat individuel de participation pour les candidats/es de nationalité française, âgés de plus de 16 et de moins de 25 ans le jour de la première épreuve.

Voir Articles du Code du service national.

Art. L 113-1 - Tout français âgé de **16 ans** est tenu de se faire recenser.

Art. L 114-6 - **Avant l'âge de vingt-cinq ans**, pour être autorisée à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'Autorité publique, la personne assujettie à l'obligation de participer à la journée défense et citoyenneté doit, sauf cas de force majeure, être en règle avec cette obligation.

L'inscription au présent examen fait l'objet d'un traitement informatisé déclaré auprès de la CNIL. Conformément à l'article 32 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, le candidat peut obtenir tout renseignement concernant la finalité du traitement et l'accès aux données le concernant en contactant le 01 69 57 74 62.